



# **Guide méthodologique pour l'élaboration du TIRSI**

**IFP de Pontarlier  
Formation infirmière  
Promotion 2020/2023**



## Table des matières

1.	Qu'est-ce qu'un TIRSI ?.....	4
2.	La recherche, vous connaissez déjà.....	6
3.	Déroulement typique d'une recherche.....	7
4.	Déroulement de votre recherche.....	9
4.1.	Une approche inductive et exploratoire .....	9
4.2.	Règles de constitution des groupes .....	10
4.3.	Synthèse du déroulement du travail .....	10
5.	L'accompagnement par un formateur référent .....	11
6.	Précisions sur la situation de départ .....	12
7.	Précisions sur la question de départ .....	12
8.	Précisions sur les lectures exploratoires .....	14
9.	Précisions sur l'enquête exploratoire.....	15
10.	Précisions sur la problématique et les hypothèses .....	18
11.	Précisions sur le bilan réflexif.....	20
12.	Structuration du document final.....	20
13.	Planification.....	21
14.	Cours complémentaires .....	22
15.	Présentation du document final.....	22
15.1.	Présentation générale du document.....	22
15.2.	La frappe.....	22
15.3.	La pagination .....	22
15.4.	Les marges.....	23
15.5.	La constitution du document .....	23
15.6.	Couverture et page de garde.....	24
15.7.	Références et bibliographie .....	25
	Bibliographie.....	30
16.	Soutenance du travail de recherche .....	31

## Introduction

Ce guide a vocation à être, peu à peu, parcouru au cours du cheminement qui sera le vôtre, au cours de ce qui constituera, pour l'essentiel d'entre vous, une première approche de la recherche.

Il sera bien sûr enrichi par les cours magistraux, les travaux dirigés et l'accompagnement dont vous bénéficierez tout au long de ce parcours.

Il constituera également un fil directeur pour vous et les formateurs qui vous accompagneront.

Il comporte certaines zones de notes, dans lesquelles vous pourrez inscrire, au fur et à mesure, les précisions qui vous seront données.

### 1. Qu'est-ce qu'un TIRSI ?

Décomposons cet acronyme afin de mettre du sens sur chaque mot et sur l'ensemble :

#### Travail d'Initiation à la Recherche en Sciences Infirmières

- **Travail** : suppose un effort de réflexion puis de production d'un document
- **Initiation** : invitation à découvrir un domaine qui constitue une piste essentielle dans la reconnaissance de la profession infirmière
- **Recherche** : suppose un questionnement, partant du réel, qui sera peu à peu théorisé, traduit sous la forme de concepts, mis à l'épreuve, et permettra l'émergence de connaissances nouvelles
- **Sciences infirmières** : « La science dite « infirmière » constitue son savoir à partir de la pratique soignante et ne consiste pas en un savoir préalable, dont celle-ci n'aurait qu'à déduire ses démarches. La discipline infirmière aujourd'hui a une structure de savoirs issus de ses propres traditions de langage, de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée » (Nadot, 2014, p. 76).

On peut donc considérer que ce travail est une première approche de la recherche scientifique, qui s'inscrit dans le domaine très large des sciences infirmières. Tout parcours universitaire comporte la réalisation de travaux de recherche. Ce travail s'inscrit donc dans la licence de soins infirmiers qui vous sera délivrée au terme d'un parcours de formation réussi. Si vous poursuivez ensuite vos études en master ou dans une spécialisation, vous aurez à nouveau à mener des travaux de recherche, dont l'ampleur ira croissante.

Le parcours de formation qui vous mène à la réalisation du TIRSI permet la validation d'un certain nombre de crédits européens :

- 2 ECTS au titre de l'UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche
- 2 ECTS au titre de l'UE 3.4 S6 Initiation à la démarche de recherche
- 8 ECTS au titre de l'UE 5.6 S6 Analyse de la qualité et traitements des données scientifiques et professionnelles
- 1 ECTS au titre de l'UE 6.2 S6 Anglais

Soit au total 13 ECTS, donc plus de 7,2% de l'ensemble des ECTS nécessaire pour l'obtention de votre diplôme et plus de 10,8% des ECTS validant les seules unités d'enseignement hors stage.

Ce travail suppose la production d'un document écrit, au terme d'un parcours de recherche. Ce parcours a également toute son importance et la manière dont vous le vivrez également. Soyez à l'écoute de vos ressentis, positifs ou négatifs, durant ce cheminement ; vous êtes invité-es à tenir à jour un petit journal de bord, sur lequel vous noterez à la fois les idées qui vous viennent et également l'état d'esprit qui sera le vôtre au cours de la recherche.

**Notes personnelles**

## 2. La recherche, vous connaissez déjà...

« Faire de la recherche », cette expression peut, à première vue, paraître pompeuse ou rebuter le néophyte. Faire de la recherche, c'est en fait articuler les trois dimensions de la connaissance, du savoir et de l'information. D'autres que vous ont fait de la recherche, dans les différents domaines de la science, et ont créé du savoir. Ce savoir est disponible, sous la forme d'informations, dans des publications, des ouvrages, ou tout autre médium. Lorsque vous assimilez ces informations et les recomposez, vous créez vos connaissances. Lorsque vous remobilisez ces dernières, en les questionnant et en cherchant à les enrichir par de nouvelles recherches, vous produisez du savoir, sur lequel vous écrivez (votre TIRSI, par exemple), et il devient alors de l'information...et le cycle peut recommencer.

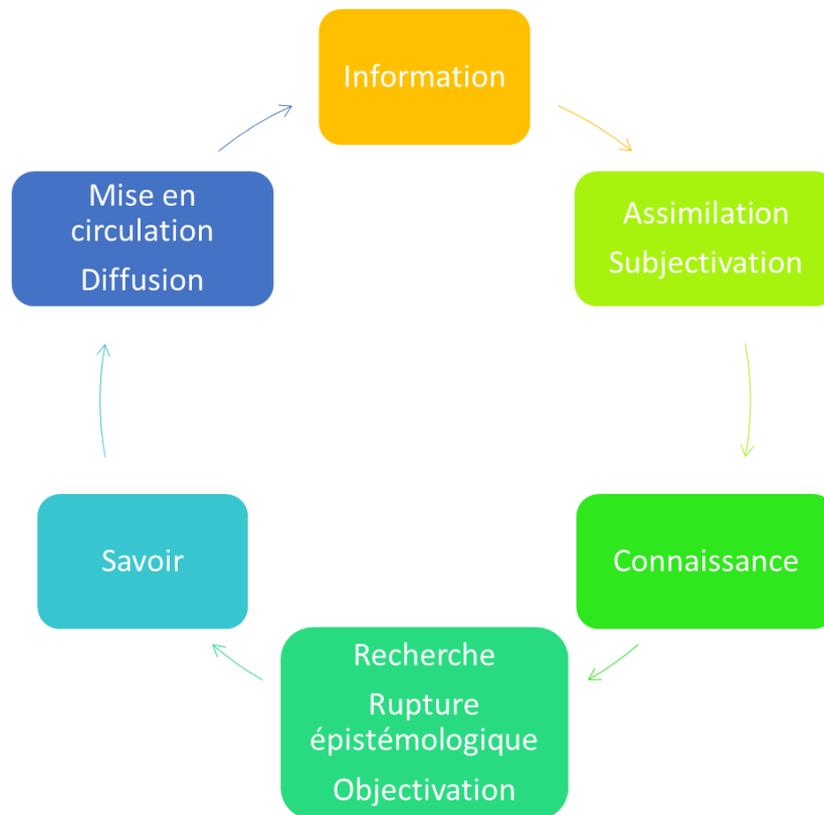


Figure 1: la circulation du savoir

La démarche de recherche est donc totalement inscrite dans votre processus d'apprentissage. D'autre part, votre cursus d'études en soins infirmiers vous a préparé à ce travail : dans l'unité d'enseignement 1.1 S2, un des enseignements est consacré à la démarche de recherche en sciences humaines. D'autre part, depuis le premier semestre, le travail sur les situations du portfolio procède de cette démarche de recherche.

### 3. Déroulement typique d'une recherche

Une recherche en sciences humaines peut se résumer par le schéma suivant (Quivy et Van Campenhoudt, 2006) :

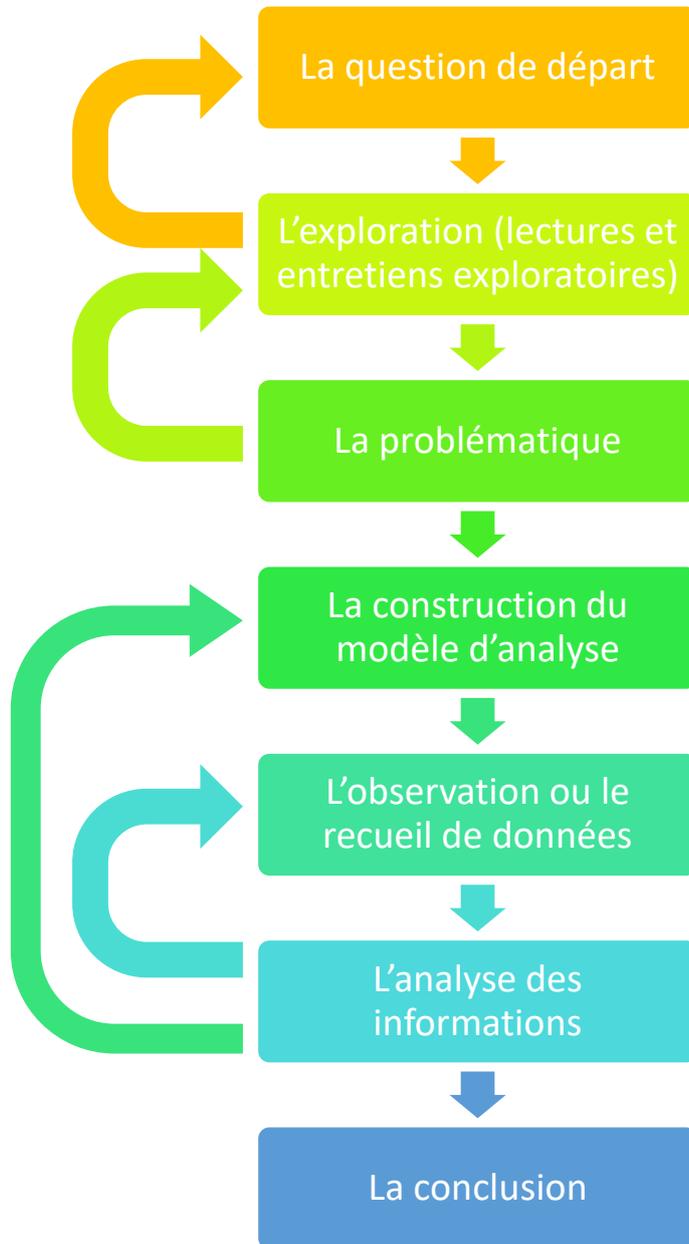


Figure 2: schéma théorique d'une recherche en sciences humaines

La question de départ est une première formulation du projet de recherche. Elle constitue le fil conducteur du début du travail.

L'exploration consiste à réaliser des premières recherches théoriques et à recueillir des données, en vue de mieux cerner le sujet et d'affiner la question de départ.

La problématique est « l’approche ou la perspective théorique qu’on décide d’adopter pour traiter le problème posé par la question de départ » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006 p. 101). La problématisation s’accompagne d’hypothèses.

Le modèle d’analyse est le prolongement de la problématique ; il définit les pistes qui seront utilisées pour le recueil de données et l’analyse.

Le recueil de données rassemble « l’ensemble des opérations par lesquelles le modèle d’analyse est confronté à des données observables » (ibid., p. 185)

L’analyse des informations consiste à traiter les informations recueillies précédemment pour pouvoir les comparer aux hypothèses émises au début du travail.

La conclusion permet le rappel de l’ensemble de la démarche et peut ouvrir sur d’autres perspectives de recherches ou bien sur des applications pratiques.

L’ensemble de cette démarche fera l’objet d’un travail plus poussé dans les temps de formation dédiés.

**Notes personnelles**

## 4. Déroulement de votre recherche

A partir du schéma général d'une recherche, vous est ici proposée une méthodologie pour l'initiation à la recherche. Cette recherche se réalise en groupe restreint, de trois à quatre étudiants, avec un maximum de 12 groupes.

### 4.1. Une approche inductive et exploratoire

Il existe deux modèles principaux que l'on applique dans le cadre d'une recherche.

- Modèle inductif : *je souhaite découvrir un terrain de recherche que je connais encore mal, afin de préciser mon questionnement. Je me pose des questions, je vais mener une exploration large, ouverte, afin de faire évoluer mon questionnement et ma connaissance du terrain de recherche.*
- Modèle hypothético-déductif : *j'ai déjà bien exploré le terrain de recherche, mon questionnement est bien formalisé et se présente sous la forme d'une problématique. Je suis en mesure d'anticiper les réponses éventuelles à ce questionnement. Je vais donc formaliser des hypothèses, qui constituent des réponses potentielles, que je testerai ensuite.*

Ces deux modèles ne sont pas opposés mais complémentaires. Si l'on se réfère au schéma précédent, le modèle inductif correspond à la phase « exploration » tandis que le modèle hypothético-déductif se développe à partir de la phase de problématique.

**L'approche, qui vous est ici demandée, relève du modèle inductif. La fin du travail vous amène à produire une problématique ainsi qu'une à deux hypothèses, qui pourraient ensuite être utilisées dans un autre travail, basé sur le modèle hypothético-déductif.**

Ce travail constituant une initiation à la recherche, vous réaliserez une démarche de recherche exploratoire, ou inductive. L'ensemble de la démarche, le modèle hypothético-déductif, pourra être réalisé par la suite, dans le cadre d'un master ou d'une spécialisation, par exemple. **Votre travail s'arrêtera donc à la problématisation et à l'émission d'une ou deux hypothèses.**

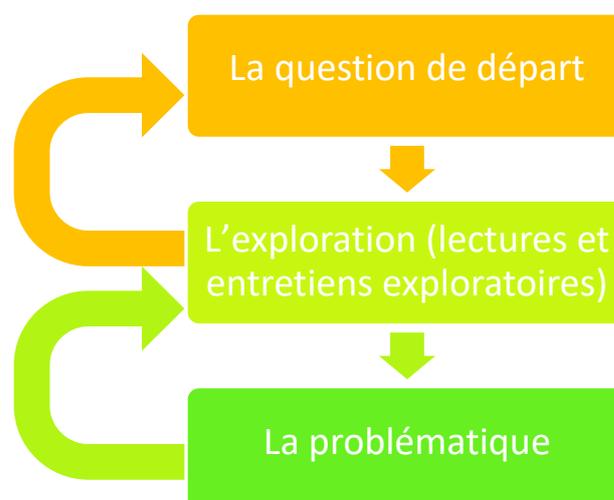


Figure 3: schéma théorique de votre recherche

## 4.2. Règles de constitution des groupes

Les groupes sont constitués de quatre étudiant-es (trois par défaut). Lors des trois séminaires, d'une demi-journée chacun, inaugurant le travail (fin août), chaque étudiant-e exposera la situation qu'elle ou il a choisi de retenir.

Premier séminaire (en tiers de promotion – un formateur par tiers) : chacun expose sa situation en lien avec les critères notés ci-après. Les groupes peuvent commencer à se former.

Second séminaire : remaniement de la répartition des étudiants en vue de favoriser les convergences entre les sujets issus des situations de départ.

Entre le deuxième et le troisième séminaire : réflexion sur la constitution des groupes. Dans l'idéal, ces derniers sont stabilisés avant le dernier séminaire.

Troisième séminaire : la réflexion se poursuit ; chaque groupe présente ses pistes de travail, ainsi que la situation retenue ou les points de convergence si les situations sont multiples.

## 4.3. Synthèse du déroulement du travail

**Première étape** : relater une situation professionnelle inductrice, entraînant un questionnement. Il ne s'agit donc pas d'un questionnement qui soit trop circonstanciel, lié à une conjonction peu probable d'événements de fréquence rare ou à des personnalités particulières.

**Deuxième étape** : lister les questions soulevées par la situation inductrice, en évitant de se censurer. Il est fort probable qu'un grand nombre de ces questions n'auront pas de réponse immédiate, et c'est tout l'intérêt de mener une recherche, pour tenter de trouver des pistes de réponse à des questions complexes.

**Troisième étape** : mise en groupe. La construction des groupes se fera conjointement par les formateurs et les étudiant-es.

**Quatrième étape** : Elaborer la question de départ.

**Cinquième étape** : à partir de vos questions, tenter de faire émerger un à deux concepts, qui pourront constituer une base de réflexion. Il peut être opportun de mettre en relation un concept issu des sciences humaines et un second davantage orienté sur la pratique professionnelle ou l'univers soignant (exemple : le sentiment d'auto-efficacité du soignant face à la maladie chronique). Ces deux concepts doivent apparaître dans un *décor*, c'est-à-dire le contexte dans lequel vous les étudiez.

**Sixième étape** : travail sur les données professionnelles et scientifiques, lectures, synthèses, élaboration du guide d'entretien, recueil de données empiriques et analyse ; rédaction et structuration partielle du document. **C'est l'étape majeure de ce travail écrit.**

**Septième étape** : élaboration de la problématique ; rédaction de l'introduction et de la conclusion.

**Huitième étape** : Fin de la rédaction et remise du travail final

**Neuvième étape** : soutenance orale du travail

## 5. L'accompagnement par un formateur référent

La réalisation du TIRSI constitue pour vous une initiation à la recherche, une découverte qui suppose un accompagnement de la part d'un formateur. Une grande partie des formateurs de l'institut assure cet accompagnement.

Pour Maela Paul, accompagner, c'est « se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui » (Paul, 2004, p. 308). C'est donc l'accompagné qui fixe le but à atteindre. Elle identifie quatre dimensions majeurs de l'accompagnement (ibid.) :

- La dimension institutionnelle : le cadre organisationnel dans lequel s'inscrit l'accompagnement. Il s'agit ici de répondre aux exigences du référentiel de formation, tout en tenant compte de l'organisation de l'institut. Un cadre général est donc posé. Le document que vous lisez actuellement y contribue.
- La dimension temporelle : l'accompagnement est un instrument de progrès à votre service.
- La dimension interpersonnelle : le cadre institutionnel est un contenant, dans lequel se déploie la relation, qui est le contenu. On passe ici d'une commande, inscrite dans un cadre institutionnel, à une demande. L'étudiant est considéré comme un demandeur potentiel, que l'accompagnant va chercher là où il se trouve pour l'aider à repérer, élucider et formuler sa demande.
- La dimension dialogique : accompagnant et accompagné vont s'accorder sur la demande, le contrat et le cadre, puis le dialogue, permettant le travail autour d'un problème, pourra s'installer.

Le formateur qui vous accompagne est donc une ressource précieuse pour vous. Veillez à le solliciter de manière opportune, avec des questions, des écrits, et à chaque fois que vous vous trouvez perdu-e.

**Il est fondamental que vous vous engagiez dans cet accompagnement ; il s'agit d'un facteur majeur de réussite dans ce travail.**

Notes personnelles

## 6. Précisions sur la situation de départ

Vous devez décrire clairement et précisément la situation qui vous pose problème. Le problème est ici entendu comme un problème mathématique, ou encore une enquête criminelle. Ce n'est pas nécessairement une situation difficile, encore moins une situation dans laquelle vous vous seriez trouvé·e en difficulté majeure.

**Exemples et contre-exemples : vous assistez à une situation de maltraitance, vous la relatez et vous décidez de réaliser votre recherche sur ce sujet :**

- *vous décidez d'écrire pour interdire la maltraitance : il s'agit d'un acte militant, très noble, mais ce n'est pas une démarche scientifique → il s'agit d'un regard moral*
- *vous vous rendez compte que la personne qui s'est rendue coupable de l'acte de maltraitance souffrait d'un trouble majeur de la personnalité : cela ne concerne qu'une personne et ne constitue pas une situation qui risque de se reproduire. → il s'agit d'un regard médical ou juridique*
- *vous tentez d'analyser l'organisation des soins ayant mené à cette situation : il peut s'agir d'une recherche portant sur l'organisation et la coordination des soins. → il peut s'agir d'un questionnement scientifique, s'inscrivant dans les théories du management ou la sociologie des organisations par exemple*
- *vous tentez d'évaluer l'impact d'un tel évènement sur les autres professionnels : il peut alors s'agir d'une étude sur l'impact inter-individuel du phénomène violent en milieu sanitaire. → il peut s'agir d'un questionnement scientifique, pouvant s'inscrire dans le domaine de la psychologie sociale*

### Éléments de conformité de la situation :

- Une seule situation est rapportée, ou bien un ensemble de situations, survenues sur un lieu unique et pouvant se rapporter à un même problème.
- La description est précise (QQOQCP), contextualisée et sans jugement de valeur.
- La situation intègre, dans la mesure du possible, différents points de vue des protagonistes, humains ou institutions.
- La situation appartient au champ professionnel infirmier.
- Le choix de la situation est argumenté, son intérêt est discuté.
- La situation est assortie de questions démontrant la curiosité professionnelle et scientifique.

La situation de départ est le premier élément de votre travail, dont vous allez ensuite devoir vous détacher pour aborder la question de départ et les recherches.

## 7. Précisions sur la question de départ

La question de départ doit mettre en évidence le thème de la recherche. Ce n'est pas encore le sujet, qui sera précisé par la suite, mais bien un thème, plus ou moins large.

Le tableau ci-dessous reprend les critères de validité d'une question de départ.

<b>Critères de validité</b>	<b>Evaluation du critère</b>
La question est ouverte	On ne peut pas y répondre par oui ou par non
La question est large	La question autorise différents points de vue scientifiques
La question est univoque	Sa formulation ne donne pas lieu à confusion ou à interprétation
La question est réaliste	Elle ouvre la voie à une recherche exploratoire
La question est pertinente	Elle traduit une intention de comprendre un phénomène réel

Tableau 1: critères de validité de la question de départ

**Notes personnelles**

## 8. Précisions sur les lectures exploratoires

Le premier travail, dans ces lectures, sera de délimiter les concepts qui seront utiles pour votre recherche, et qui seront ensuite repris dans la problématique qui conclura votre travail.

Ces concepts sont à rechercher dans vos connaissances, dans vos supports de cours, et par une recherche dans des ouvrages et sur des sites spécialisés.

Un même concept peut appartenir à divers champs théoriques. A ce stade, il est intéressant de considérer ces différents champs, sans pour autant vous y perdre. Vous devez définir précisément les concepts que vous souhaitez mobiliser, en précisant à quel champ théorique appartiennent les définitions. Vous devez argumenter le choix des concepts et rédiger un cadre conceptuel dans lequel vous expliquez le fruit de vos recherches théoriques, c'est-à-dire vos lectures.

Il est fondamental, dès cette étape, de commencer à réaliser la bibliographie de votre travail, afin de ne perdre aucune source que vous aurez consultée.

Le temps consacré à la recherche documentaire n'est pas infini, il vous faut donc être stratégique dans vos lectures et parvenir à identifier quelques auteurs incontournables. Vos lectures doivent mêler des ouvrages théoriques, des articles scientifiques exposant des résultats de recherche, des articles à visée professionnelle.

**Attention, une information trouvée sur Internet n'a pas forcément plus de valeur scientifique qu'une information donnée par le premier venu ou sortie d'un magazine destiné au 12-15 ans.**

Internet constitue simplement un moyen de faire circuler de l'information et donne accès à des écrits et des bases de données dont il faut s'assurer de la validité.

Les données peuvent être de quatre ordres :

- Données statistiques : INSEE et DREES, par exemple
- Données législatives, issues du droit français (Légifrance)
- Données issues de la littérature professionnelle (la littérature « grise »)
- Données issues de la littérature scientifique

Les dictionnaires « grand public » n'ont pas leur place dans ces données.

Une fois ces lectures réalisées, vous devez les synthétiser, en faire ressortir les idées principales, confronter les idées des auteurs et montrer en quoi elles peuvent éclairer le sujet que vous étudiez. Cela constitue le corpus théorique, ou comment la pensée d'autres auteurs peut venir éclairer la vôtre, celle d'un-e apprenti-e-chercheur-se. **Cette partie doit éclairer votre question de départ en mettre en tension les éléments que vous mobilisez.**

Cette partie doit montrer comment vous accumulez des indices pour résoudre une enquête. N'oubliez pas que vous écrivez pour être lu, et que vos propos doivent être compréhensibles, avec des phrases courtes, contenant une idée minimum...et une idée maximum.

Si, après quelques lectures, vous avez la sensation de vous perdre, commencez par rédiger un plan détaillé contenant tous les éléments que vous souhaitez aborder. Cela permet de voir s'ils s'enchaînent correctement.

## 9. Précisions sur l'enquête exploratoire

L'enquête exploratoire de terrain se réalise sur la base d'entretiens semi-directifs auprès d'individus représentatifs de la population que vous souhaitez étudier (dont au moins trois personnes issues de la profession infirmière).

**Le nombre minimum d'entretiens à réaliser correspond au nombre de membres du groupe plus un** (un groupe de trois devra réaliser au moins quatre entretiens). Chaque entretien est réalisé par un seul étudiant. Chaque étudiant doit en mener au moins un. Le nom de l'intervieweur doit apparaître clairement devant la retranscription de chaque entretien.

L'entretien est structuré par un guide d'entretien, qui contient les questions à poser ou les thèmes à aborder. Si le guide est fait de questions, l'entretien sera davantage directif que si le guide contient plutôt des thèmes à aborder.

Le guide d'entretien comprend également des relances, sous la forme de sous-questions, des sous-thèmes à aborder ou de stratégies de relance.

Ce guide d'entretien doit faire l'objet d'une validation par le formateur référent de l'accompagnement de votre groupe. Ces entretiens doivent avoir été réalisés au moins deux mois et demi avant le rendu du travail écrit. **En effet, une fois les entretiens réalisés, leur retranscription et leur analyse constituent des phases importantes et consommatrices de temps.**

Le choix du site d'enquête et de l'échantillon est fonction de votre question de départ et de votre cadre conceptuel. Cela signifie qu'ils doivent être suffisamment avancés pour vous permettre de faire un choix argumentable.

Si cela représente un intérêt pour votre recherche exploratoire, il est tout à fait possible de réaliser un ou plusieurs entretiens sur le CHIHC, associés à un ou plusieurs sur un autre site ou auprès d'une personne physique déterminée. Dans tous les cas, ces points doivent faire l'objet d'un échange et d'une validation avec votre formateur référent TIRSI.

Dans le cas d'une enquête sur le CHIHC, vous devez indiquer à votre formateur référent TIRSI :

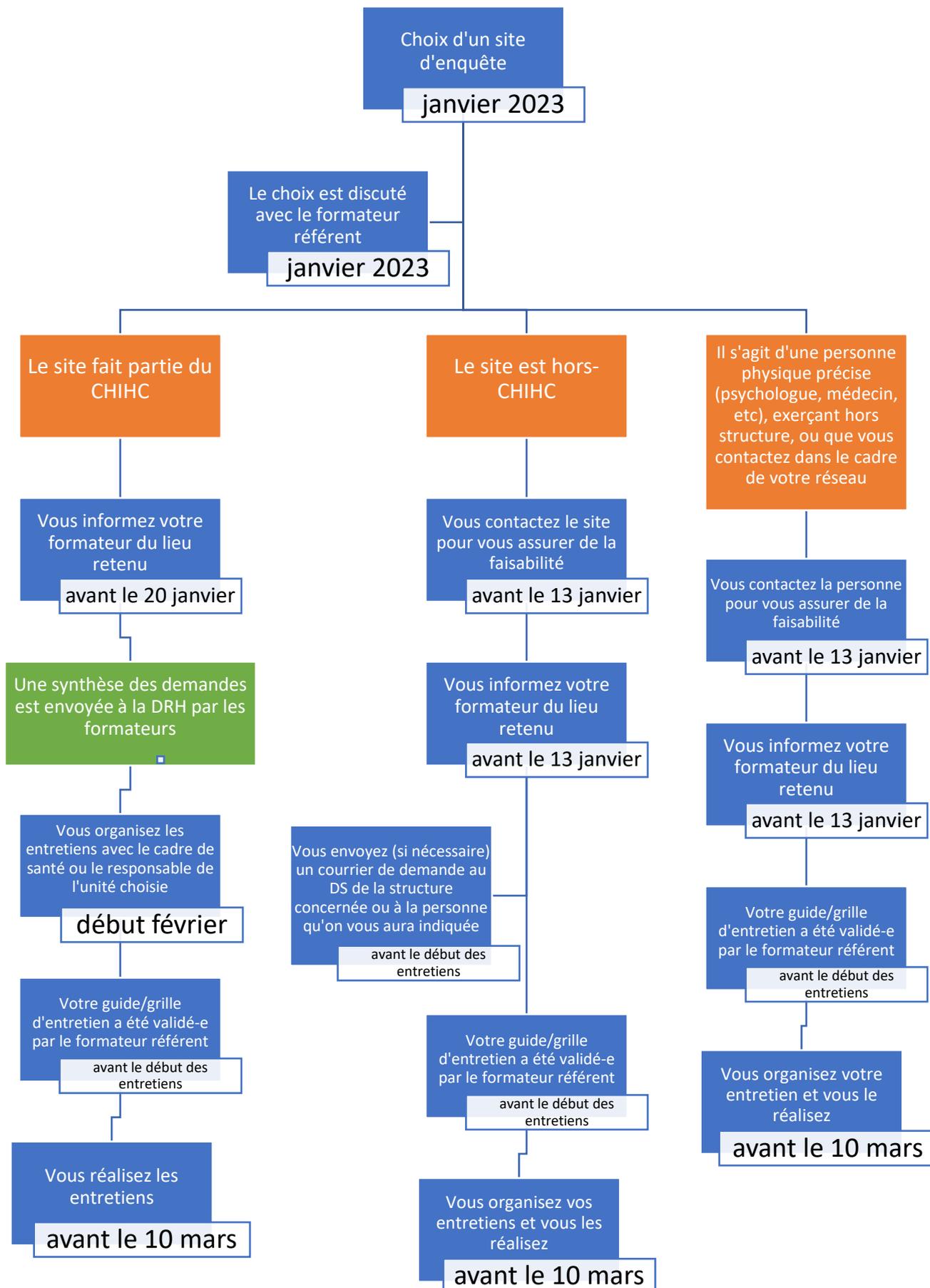
- Le lieu souhaité (discipline, spécialité ou pôle)
- Le nombre d'entretiens que vous souhaitez y réaliser
- Le cas échéant, les éventuelles caractéristiques des individus que vous souhaitez rencontrer (âge, sexe, expérience, formation spécifique)

**Les demandes d'entretiens sur le CHIHC doivent être réalisées le 20 janvier dernier délai. Au-delà, l'IFP ne garantit pas la possibilité d'obtenir un accord.**

Dans le cas d'une enquête sur un site hors du CHIHC : vous prenez contact directement avec les personnes concernées ou l'encadrement de l'unité choisie, en demandant si vous devez obtenir une autorisation spécifique. Dans ce cas, il vous appartient de réaliser les démarches nécessaires.

Si vous interviewez une personne issue de votre réseau professionnel ou personnel, l'organisation est libre.

Dans tous les cas, les délais indiqués dans le schéma ci-après sont à respecter scrupuleusement/



L'arbre ci-dessus vous indique un certain nombre d'échéances. Il vous appartient, si nécessaire, de solliciter votre formateur référent dans des délais raisonnables pour que celle/celui-ci puisse vous faire un retour adapté.

Il est ainsi fort probable que votre guide d'entretien nécessitera un grand travail d'ajustement et plusieurs échanges entre vous et votre formateur référent.

**S'il vous est demandé de transmettre votre grille d'entretien au cadre de l'unité ou au directeur des soins, faites-le, en demandant expressément qu'elle ne soit pas transmise aux personnes interviewées. Cela permet de conserver la spontanéité de l'entretien et d'éviter des réponses trop intellectualisées.**

### **Modalités concrètes**

**La réalisation des entretiens se fait hors temps de stage et de cours. La réalisation des entretiens n'entraîne pas d'autorisation de sortie de stage ou de cours.**

Les entretiens peuvent se réaliser :

- Sur le lieu de travail des personnes, dans le respect des gestes barrières et des consignes spécifiques
- Dans une salle de l'IFP (réservée au préalable), dans le respect des gestes barrières
- Via une application de visioconférence (Skype, Messenger, WhatsApp : il faut alors veiller à la qualité de l'enregistrement). Par sécurité, certains logiciels comme Jitsi Meet proposent un enregistrement direct de la conversation. Par ailleurs, il est possible d'installer sur les smartphones des applications d'enregistrement de conversations vidéo (CamStudio®, MNML Screen Recorder, etc.)
- Par téléphone : cette modalité est possible en dernier recours mais non recommandée du fait de l'absence d'une partie du registre de communication non-verbale.

Dans cette enquête, vous travaillez au titre de vos études à l'IFP de Pontarlier ; votre sérieux et votre professionnalisme sont fondamentaux auprès des personnes interviewées et auprès de celles qui vous autoriseront à réaliser les entretiens.

Les entretiens doivent faire l'objet d'une retranscription intégrale, annexée au document principal. La retranscription doit être fidèle et reprendre l'ensemble de l'entretien.

Les entretiens pourront tout d'abord être analysés à l'aide du logiciel Tropes®, à l'usage duquel vous serez formés, selon votre souhait. Tropes® vous proposera des thématiques d'analyse, qui seront plus ou moins pertinentes, il vous appartiendra donc de porter un regard critique sur les réponses du logiciel. **Cette analyse devra ensuite se poursuivre par d'autres méthodes d'analyse de contenu.**

## 10. Précisions sur la problématique et les hypothèses

La problématique est issue de la question de départ, elle-même enrichie des lectures et des recherches exploratoires. Problématiser consiste à adopter un point de vue scientifique, qui orientera la suite de la recherche, notamment les outils qui seront utilisés.

Prenons un exemple avec le thème du suicide. La question de départ serait : « quel peut être le rôle de l'infirmier auprès d'un patient suicidaire ? » Au terme de la recherche exploratoire, vous pouvez adopter différents points de vue qui amèneront à différentes hypothèses et à des outils variés. Certains de ces points de vue sont repris dans le tableau ci-après :

Point du vue scientifique	Exemple de problématique	Exemples d'outils
Psychologie clinique	En quoi la consultation infirmière en CMP est-elle un facteur d'identification des risques de passage à l'acte suicidaire ?	Etudes épidémiologiques Entretiens cliniques
Philosophie	Quelle est la place de la morale dans l'entretien infirmier avec le suicidant ?	Revue de littérature spécialisée
Sociologie des organisations	En quoi la présence de l'infirmier constitue-t-il un facteur de succès dans les équipes mobiles de prévention du suicide ?	Focus-group avec des professionnels spécialisés
Approche systémique	En quoi l'intervention soignante auprès de la famille d'un suicidé constitue-t-elle un facteur de résilience ?	Approche immersive Entretiens de groupes
Psychologie sociale	En quoi les représentations du suicide masculin et du suicide féminin influencent-elles les jugements cliniques ?	Entretiens semi-directifs avec des professionnels

Tableau 2: exemples de points de vue problématiques

La problématique contient les concepts que vous avez développés dans vos lectures exploratoires ou bien qui sont apparus au cours des entretiens exploratoires. La problématique apparaîtra dans la conclusion de votre travail.

Le tableau ci-dessous reprend les critères de pertinence de la problématique :

Critères de validité	Evaluation du critère
La question est ouverte	On ne peut pas y répondre par oui ou par non
La question est scientifique	Elle est suffisamment large pour ne pas faire référence qu'à la situation. Elle contient des concepts reconnus
La question est précise	Les termes employés ont été choisis de manière adaptée
La question est concise	La question est courte et ne comprend pas plusieurs parties
La question est univoque	Sa formulation ne donne pas lieu à confusion ou à interprétation
La question est réaliste	Elle suppose une recherche faisable au vu des moyens disponibles
La question est pertinente	Elle traduit une intention de comprendre un phénomène réel

Tableau 3: critères de validité de la question de départ

La problématique doit apparaître dans votre conclusion, ou juste avant et doit faire l'objet d'une explication.

Une hypothèse constitue une réponse potentielle à la question qu'est la problématique. La recherche exploratoire que vous avez menée doit vous permettre d'élaborer une hypothèse cohérente et argumentée.

**L'hypothèse pourra être abordée dans votre soutenance orale, en vue de constituer le prolongement du travail écrit.**

Notes personnelles

## 11. Précisions sur le bilan réflexif

Il est nécessaire, une fois exposés les corpus théorique et empirique, de réaliser un bilan du travail que vous avez mené, à travers différentes dimensions :

- Les limites de votre étude
- Les enjeux éthiques de ce travail et des questions qu'il soulève
- Vous, dans ce travail : votre vécu de ce cheminement, votre avis sur votre production, ce qu'il a soulevé chez vous et que vous n'auriez même pas soupçonné

Il ne s'agit pas d'une partie d'auto-gratification ni d'autodénigrement, mais simplement de prise de recul. Cette partie est fondamentale dans une démarche de recherche.

## 12. Structuration du document final

Une fois achevé, votre travail écrit comportera des parties collectives, pour l'essentiel, ainsi que deux parties individuelles, qui seront les témoins de votre cheminement personnel.

Partie du travail	Nombre de pages
Introduction	1 page
Situation d'appel (une au minimum par groupe)	1 page
Intérêt pour la situation et questionnement	1 page par membre du groupe
Question de départ et lien avec les recherches exploratoires	1 page
Corpus théorique/lectures exploratoires	8 à 10 pages
Enquête exploratoire de terrain: présentation, exploitation et analyse	10 à 12 pages
Bilan réflexif du parcours de recherche et lien avec le projet professionnel individuel	1 page par membre du groupe
Problématisation et conclusion	1 page
Bibliographie	Pas de limite
Annexes (dont retranscription des entretiens)	
<b>Total: 28 à 32 pages hors bibliographie et annexes</b>	

Tableau 4: structuration du document écrit

L'intérêt réside bien sûr dans la qualité de votre questionnement et des recherches théoriques et de terrain que vous mènerez, mais également dans votre cheminement, que vous êtes invité-e-s à relater. La production écrite et la soutenance doivent illustrer le parcours de recherche. En outre, il est attendu de vous que vous puissiez porter un regard réflexif sur votre travail ; celui-ci a pu être difficile à réaliser, il a pu faire émerger chez vous des problématiques spécifiques, a pu vous interpeler en tant qu'individu socialisé ; vous devez analyser pourquoi, expliquer quelles ont été les étapes complexes. A l'inverse, vous pouvez également expliquer ce qui vous a permis de progresser, de cheminer au mieux.

Au final, le document produit doit rendre compte de cette progression.

### 13. Planification

Le tableau ci-dessous précise les différentes échéances dans la réalisation du travail de recherche. Ce tableau pourra s'affiner en fonction des dates qui vous seront communiquées en cours de formation.

Semestre	Dates	Type d'échéance
<b>S1, S2, S3</b>		L'étudiant a réalisé les situations du portfolio des trois premiers semestres
<b>S4</b>	Mai 2022	L'étudiant a réalisé l'évaluation du S4 (présentation d'un résumé de recherche)
	Fin août 2022	L'étudiant a choisi sa situation de départ et amorcé son questionnement
<b>S5</b>	Début septembre 2022	Les groupes sont constitués
	Mi-October 2022	Le suivi avec les directeurs de mémoire a débuté
	Fin octobre 2022	La situation choisie et le questionnement sont confirmés et rédigés
	Novembre 2022	La question de départ est stabilisée
	Fin janvier 2023	Les lectures exploratoires sont réalisées Le corpus théorique est rédigé
<b>S6</b>	Fin février 2023	La stratégie d'enquête exploratoire est stabilisée (population et guide d'entretien)
	Mi-mars 2023	L'enquête exploratoire est réalisée Le corpus empirique est retranscrit
	Mi-avril 2023	Les données recueillies sont analysées
	Début mai 2023	Le travail est rédigé
	Fin mai 2023	Le travail écrit est rendu
	mi-juin 2023	La soutenance orale est réalisée

Tableau 5: planification et échéance

## 14. Cours complémentaires

Un certain nombre de temps de cours sont destinés à vous aider dans ce travail tout au long de l'année. Une partie d'entre eux est réalisée par anticipation au cours du semestre 5. Les cours sont les suivants :

- Une séquence introductive posant les principes généraux (fin août, début septembre)
- Les trois séminaires présentés plus haut dans ce document (fin août, début septembre)
- Un cours magistral sur la réalisation des entretiens exploratoires (janvier 2023)
- Un cours magistral sur l'analyse des entretiens (semaine du 20 mars)
- Un cours sur l'organisation de la recherche en France et l'éthique de la recherche (mars 2023)
- Un TD optionnel sur le logiciel Tropes© (mars 2023)
- Un cours de préparation à la soutenance (avril 2023).

**Si nécessaire, les documents des cours pourront vous être envoyés par anticipation**

## 15. Présentation du document final

### 15.1. Présentation générale du document

Le travail de recherche est un document dactylographié (format A4 mode portrait, relié par une baguette en spirale).

Le texte du travail est imprimé en recto-verso et respecte les normes dactylographiques.

Le travail est réalisé en trois exemplaires : un exemplaire pour chaque membre du jury et un exemplaire pour l'étudiant.

Le papier doit être blanc, de format 21x29,7 cm (format A4, poids de feuille 80g).

La reliure du travail doit être solide et fonctionnelle.

Le document rendu doit être propre et respecter les normes du guide.

### 15.2. La frappe

La frappe du texte est de bonne qualité avec des caractères classiques nets et lisibles, de police 12, Calibri noir.

Le titre de chaque partie est en police 14 et sont dactylographiés en majuscules et en gras.

Les titres de chapitres et sous-chapitres sont dactylographiés en minuscules, gras, police 11.

La couleur est acceptée avec modération.

L'ensemble du texte est justifié informatiquement.

### 15.3. La pagination

La pagination est effectuée de l'introduction jusqu'à la dernière page du travail.

La bibliographie et les annexes entrent dans la pagination.

Le numéro de page n'apparaît pas sur la page de titre, les pages vierges, les dédicaces, les remerciements, le sommaire.

La numérotation des pages se fait en bas et à droite, elle est effectuée en chiffres arabes uniquement. (Cette norme doit être respectée tout au long du travail)

#### **15.4. Les marges**

Les marges horizontales et verticales sont de 2 cm.

Le texte est saisi à l'interligne 1,5. L'espace entre les chapitres doit être de 2 avant et 2 après.

L'espace entre les sous-chapitres est de 2 avant et 2 après.

#### **15.5. La constitution du document**

##### La page de couverture

La couverture du travail est cartonnée (carton robuste, couleur possible) recouverte d'une feuille plastique transparente.

La disposition type doit être respectée (cf. ci-après). Le titre apparaît en majuscule, gras, encadré, police 14.

##### La page de garde

Elle est identique à la couverture mais en blanc. Elle est précédée d'une page blanche.

Juste après la page de garde et avant le sommaire, il est possible d'inclure une page de remerciements.

##### Le sommaire

Il doit permettre au lecteur d'avoir une vision globale du travail et de retrouver rapidement la partie qu'il souhaite.

Il comprend la liste des parties, chapitres, numérotés avec l'indication de la page. Le plus simple est de constituer un sommaire automatique, que vous pouvez mettre à jour régulièrement.

##### La liste des abréviations

Les abréviations ou sigles sont définis lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans le texte (sauf si vous constituez un glossaire). Il est recommandé d'en faire une liste, placée avant l'introduction.

##### Les différentes parties du travail

Elles sont constituées chronologiquement de l'introduction, du développement composé des différentes parties (situation de départ, questionnement, question de départ, cadre conceptuel, recherche exploratoire, de la conclusion, de la bibliographie, des annexes).

L'ensemble peut contenir des tableaux ou des schémas, qui doivent être pertinents pour éclairer le sujet traité ou rendre compte de votre enquête.

##### La quatrième de couverture

Elle inclut l'identification de l'institut, vos prénom, nom et année de promotion et de formation, le titre de votre travail, la mention « Travail d'initiation à la recherche en soins infirmiers », l'abstract et les mots-clés du travail réalisé.

## 15.6. Couverture et page de garde



INSTITUT DE FORMATION PARAMÉDICALES  
DE PONTARLIER  
Rue du Général Girod  
25300 PONTARLIER

Année de formation 20XX-20XX

**Travail d'initiation à la recherche en soins infirmiers**

**UE : 3.4 S6 : Initiation à la démarche de recherche**

**UI : 5.6 S6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles**

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier-e

### **Titre du travail**

Prénom NOM de l'étudiant-e 1

Prénom NOM de l'étudiant-e 2

Prénom NOM de l'étudiant-e 3

Prénom NOM de l'étudiant-e 4

Promotion 20XX-20XX

Direct.eur.rice de mémoire

Nom-prénom. Fonction de la personne

Figure 4: présentation de la page de couverture

## 15.7. Références et bibliographie

Il existe de nombreuses normes bibliographiques ; celle qui vous est ici proposée est la norme APA.

**La bibliographie recouvre deux aspects, les références et les citations d'auteurs au sein de votre texte rédigé (les références bibliographiques), et la synthèse de toutes ces références (la bibliographie).**

Dans le texte, faire référence à un auteur, c'est s'emparer de sa pensée, pour éclairer la vôtre, mais sans citer directement ses propos, c'est une citation indirecte.

Lorsque cet auteur a écrit un mot ou une phrase qui vous semble parfaitement utile pour éclairer votre pensée, vous pouvez le citer, c'est-à-dire noter, entre guillemets, ce que lui a dit, c'est une citation directe.

### Les citations

Une citation est un passage tiré d'un document généralement utilisé pour illustrer ou appuyer ce qui est avancé dans un travail. La source doit absolument être indiquée en format abrégé avec la citation et en format complet dans la liste de références.

On distingue deux différents types de citations : les citations directes, reprenant mot pour mot les écrits de l'auteur, et les citations indirectes, qui consistent à citer l'auteur, mais avec vos propres mots.

**Dans les deux cas, le nom de l'auteur et l'année de publication doivent figurer dans le texte. En cas de citation directe, la page du document dont est extraite la citation doit apparaître. Il s'agit là d'un critère majeur d'intégrité scientifique.**

### Exemples

- Selon Wittorski (2005) l'individu deviendra professionnel dès lors qu'il sera doté de professionnalité, entendue comme l'ensemble des savoirs, connaissances, compétences et capacités caractérisant sa profession.
- Enfin, la professionnalisation peut être relative à une volonté de rationalisation économique (Wittorski, 2009), tout d'abord au moyen des démarches d'évaluation et d'accréditation.
- De même, il insiste sur cette « transaction identitaire sujet-environnement » (Wittorski, 2008a, p.32) dans laquelle il associe l'intention de professionnalisation développée par l'organisation et le processus d'engagement des individus.

### Cas particuliers :

- Il y a deux auteurs : ils doivent être cités tous les deux.
- Il y a entre 3 et 5 auteurs : pour la première citation, il est nécessaire de les nommer tous. Par la suite, on mentionne uniquement le premier, suivi de « et al. ».
- Il y a 6 auteurs et plus : on indique uniquement le premier, suivi de « et al. ».
- L'auteur est un organisme : les règles sont les mêmes. Si le nom de l'organisme est un sigle ou un acronyme, il faut indiquer, lors de la première citation, le nom développé, suivi de l'abréviation. Cette dernière peut ensuite être utilisée.

## Exemples

- Lenoir note que l'usage du terme de professionnalisation est directement articulée à l'idée de développement professionnel, c'est à dire aux « processus de construction et d'approfondissement de compétences et de savoirs nécessaires à la pratique d'un métier» (Vanhulle et Lenoir, 2005, p.37).
- L'imbrication de l'action du locuteur et de l'allocutaire ont des implications sur l'ensemble des aspects langagiers : pragmatiques, sémantiques et syntaxiques ; d'autre part, les recherches portant sur la théorie de l'identité sociale mettent en évidence un biais d'auto-favoritisme (Tajfel, Billig, Bundy et Flament, 1971), qui tend à valoriser l'endogroupe, c'est-à-dire celui auquel appartient l'émetteur du message.
- Ces recherches mettent également en lumière un biais d'exodéfavoritisme (Tajfel et al., 1971), consistant à accentuer la différence entre les groupes en dévalorisant l'exogroupe.

## Citation d'un site Internet

Pour les citations d'un site Internet, qu'elles soient directes ou indirectes, aucune pagination n'est indiquée. Pour les sites Internet, il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas d'auteur. Dans ce cas, on indique le nom du site Internet ou de l'organisme.

**Exemple** tiré du site Internet suivant: <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques>: Selon la DREES (2010) « 40 % des pensionnés touchant le minimum contributif ont effectué une carrière complète : le plus souvent des retraités issus du monde agricole, ainsi que des polypensionnés du régime général ou des régimes alignés avec la Fonction publique ou un régime spécial »

## Citation d'un cours

Les extraits de cours n'ayant pas fait l'objet d'une diffusion sont indiqués dans le texte comme des communications personnelles avec le type de document entre crochets, suivi de la date du cours concerné. La référence du cours n'apparaît pas dans la bibliographie.

**Exemple** : Selon A. Guillaume et B. Franck (communication personnelle [présentation power point], 5 septembre 2018), l'interdisciplinarité repose sur la mise en commun des compétences des différents professionnels, dans un cadre partenarial, pour le bénéfice du patient.

## Citation d'une loi ou d'un décret

La référence est construite ainsi : République Française, Loi n° XXX + date de la loi + objet de la loi

**Exemple** : Une des particularités des établissements de soins psychiatriques publics et des établissements de soins privés d'intérêt collectif (ESPIC) est d'accueillir, entre autres, des patients hospitalisés pour des soins sans consentement (République Française, Loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge), supposant une non-adhésion, voire une opposition au soin prodigué.

## La bibliographie

La bibliographie inclut la liste des références, c'est-à-dire l'ensemble des ouvrages cités dans le texte, ainsi que les ouvrages consultés lors de la réalisation du travail, sans qu'ils soient forcément cités.

Elle est placée à la fin du travail, avant les annexes.

Les références sont classées par ordre alphabétique de l'auteur ou du titre si le document est anonyme, sans tenir compte de l'article défini ou indéfini, et sans différencier les genres de documents.

S'il y a plusieurs références pour un auteur, celles-ci sont classées dans l'ordre chronologique, commençant par la plus ancienne.

La présentation de chaque référence se fait selon les normes suivantes :

**Article de revue** : La référence adopte la forme générique suivante : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique*, numéro du volume, pagination.

**Exemple** : Bourdoncle R. (2000). Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs. *Recherche et formation*, n° 35, p. 117-132.

**Ouvrage (livre) entier** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication), *titre de l'ouvrage*, lieu de publication : éditeur

**Exemple** : Michaud, Y (1978), *La violence*, Paris : PUF

**Chapitre d'un ouvrage** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication), titre du chapitre  
Dans Nom de l'auteur ou du coordinateur de l'ouvrage, Initiale de l'auteur., *titre de l'ouvrage*, pagination, lieu de publication : éditeur

**Exemple** : Pastré, P., (2005), Formation et professionnalisation : le point de vue de la didactique professionnelle Dans Wittorski, R. & Sorel, M., *La professionnalisation en actes et en questions*, p. 141-145, Paris : L'Harmattan.

**Site internet** : Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). *Titre*. Repéré à URL, consulté le.

L'URL est l'adresse du site internet

**Exemple** : Robert, C., (2003), *Quelle politique de ressources humaines mener dans un hôpital psychiatrique face à la pénurie infirmière ?*, mémoire de l'Ecole Nationale de Santé Publique, repéré sur [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr) consulté le 12 décembre 2014

## Cas spécifiques

- Il y a deux auteurs : Les deux auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur le document ; ils sont séparés par une virgule, suivie du signe « & ». Nom de l'auteur, Initiale du prénom, & Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). + suite de la référence selon le type de document
- Il y a trois à sept auteurs : Tous les auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur le document ; ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé d'une virgule et du signe « & ».
- Il y a huit auteurs ou plus : Les six premiers auteurs sont indiqués, suivis d'une virgule, de trois points de suspension et du dernier auteur.

- Lorsque l’auteur est un organisme ou une association, on indique le nom développé de l’organisme dans la référence.
- Le document a une forme inhabituelle : toute information inhabituelle qui serait importante pour identifier ou retrouver le document doit être ajoutée entre crochets carrés immédiatement après le titre. Ces crochets carrés ont trait à la description d’une forme de document. Les exemples les plus courants de telles formes sont : [Brochure], [DVD], [CD-ROM], [Lettre à l’éditeur], [Numéro spécial], [Résumé], [Podcast audio], [Vidéo en ligne], etc.
- Tout autre document dont la forme ne serait pas citée ici doit répondre aux normes APA.

**Notes personnelles**

## Illustration des citations directes, indirectes et de la bibliographie

Le texte ci-dessous contient des citations directes et indirectes.

Dubar et Tripier (1998) accordent deux sens au mot professionnalisation : il s'agit tout d'abord d'un processus d'amélioration des capacités et de rationalisation des savoirs investis dans la profession, permettant une efficacité plus grande. Aux connaissances et capacités exigées par la pratique, ils ajoutent également, à l'instar de Bourdoncle (2000), la stratégie et la rhétorique déployées par le groupe professionnel dans un but d'élévation dans la catégorisation des activités ; ce dernier désigne alors ces stratégies par le terme « professionnisme » (Bourdoncle, 1991, p. 96).

Les milieux de la formation ont également repris ce terme, désignant alors une étroite articulation entre l'acte de formation et l'acte de travail (Wittorski, 2008 b), dans le but de modeler le nouveau professionnel au moyen de la formation. Cette démarche peut alors concerner des métiers existant de longue date ou bien des métiers émergents, professionnalisés sous l'effet d'une demande sociale. Pastré (2005) et Barbier (2003) considèrent également que l'action de formation peut devenir une activité de professionnalisation si la situation professionnelle est au cœur de la formation, permettant une conceptualisation des situations rencontrées sur le terrain d'exercice. Barbier suggère que les situations d'enseignement constituent seulement une pré- professionnalisation et que la professionnalisation ne se réalise qu'en situation réelle, avec l'appui d'un accompagnement professionnel (Barbier, 2003). Le Boterf note l'intérêt de cet accompagnement professionnel, d'une alternance entre situations de formation et de travail et surtout d'une individualisation des parcours (Le Boterf, 2000).

[...]

Lenoir note que l'usage du terme de professionnalisation est directement articulée à l'idée de développement professionnel, c'est à dire aux « processus de construction et d'approfondissement de compétences et de savoirs nécessaires à la pratique d'un métier » (Vanhulle et Lenoir, 2005, p.37).

La bibliographie relative à ce texte s'écrit ainsi, selon les normes APA :

## **Bibliographie**

- Barbier, J.M. (2003). *Enseignement supérieur et professionnalisation*. Communication présentée au colloque de l'ENSIATA, Brest.
- Bourdoncle R. (1991). La professionnalisation des enseignants : analyses sociologiques anglaises et américaines. *Revue française de pédagogie*, n° 94, p. 73-92.
- Bourdoncle R. (2000). Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs. *Recherche et formation*, n° 35, p. 117-132.
- Dubar, C., Tripier, P. (1998) *Sociologie des professions*, Paris : Colin.
- Le Boterf, G. (2000). *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris : Editions d'organisation.
- Pastré, P., (2005), Formation et professionnalisation : le point de vue de la didactique professionnelle Dans Wittorski, R., et Sorel, M., *La professionnalisation en actes et en questions*, pp. 141-145, Paris, L'Harmattan.
- Vanhulle, S., Lenoir, Y. (2005). *L'état de la recherche au Québec sur la formation à l'enseignement*, Sherbrooke : Éditions du CRP
- Wittorski, R. (2008 a), La professionnalisation, *Savoirs*, n°17, pp. 9-36.
- Wittorski, R. (2008 b), Professionnaliser la formation, enjeux, difficultés, contraintes, *Formation Emploi*, n°101, pp. 105-117, repéré sur <http://formationemploi.revues.org/1115> , consulté le 9 février 2014.

## 16. Soutenance du travail de recherche

La soutenance du travail de recherche consiste en sa présentation devant un jury, qui en appréciera à la fois le caractère professionnel mais également la dimension scientifique.

De manière générale, la soutenance orale consiste en différents points :

- Présentation du questionnement et de la démarche de recherche
- Présentation des résultats de l'enquête exploratoire
- Retour réflexif sur le travail réalisé
- Proposition d'une hypothèse (en lien avec la problématique finale de l'écrit) et d'un court plan de recherche pour étudier cette hypothèse.
- Intérêt professionnel du travail réalisé

Une grille reprenant les critères d'évaluation de la soutenance vous sera remise en temps utile.

**Notes personnelles**

## Bibliographie

Nadot, M. (2014). L'enseignement des sciences infirmières : une discipline inaudible à géométrie variable. *Recherche en soins infirmiers*, 119/4, 75-84

Paul, M. (2004) *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L., (2006) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod